

[La version française suit](#)



Message from the Minister

December 19, 2023

Hello,

Earlier this month, I joined my colleagues Minister Holland, Minister Duclos, and Minister Beech to announce the rollout of the Canadian Dental Care Plan. This plan will get as many as 9 million Canadians who don't have dental coverage, on a plan so they can finally start going to the dentist.

We're rolling it out over the next six months, **and we're starting with seniors**. Because they're the priority here. The rollout for this plan was designed with seniors in mind. Below and on the [Canadian Dental Care Plan website](#) you'll find everything you need to know about the plan and how to access it, so you can share with your communities. We want everyone who is eligible to get enrolled and get the care they need.

What seniors need to know is that the Government is reaching out to you. Individuals in these age groups who may be eligible will receive letters from the Government of Canada inviting them to apply, with instructions on how to validate their eligibility and apply by telephone. This is designed to be simple, and to demand as little effort on the part of seniors as possible.

Dental care shouldn't be a luxury. It's basic health care. Seniors are often on fixed incomes and have more health care bills, so they're a priority in our dental plan. This is about helping every Canadian age in health, in comfort, and in dignity.

If you think your friends or colleagues would find this special edition helpful, please forward them this email. They can also [sign up to receive my regular updates](#).

Thanks for reading, and happy holidays.

Seamus O'Regan Jr.
Minister for Seniors



The Canadian Dental Care Plan (CDCP) – What you need to know

Who is eligible?

- Seniors who are a resident of Canada as of 2022, and have an adjusted family net income under \$90,000 based on their and/or their spouse's 2022 tax returns, and do not currently have dental coverage, will be eligible for this plan.
- Depending on your age, seniors will be eligible to apply at different times:
 - Age 87+ in December 2023
 - 77 to 86 in January 2024
 - 72 to 76 in February 2024
 - 70 to 71 in March 2024
 - 65 to 69 in May 2024
- Persons with disabilities and kids under 18 will be able to apply online as of June 2024.

CDCP Application Phases	
Group	Applications open
Invitation to apply by mail	
Seniors aged 87 and above	Starting December 2023
Seniors aged 77 to 86 years	Starting January 2024
Seniors aged 72 to 76 years	Starting February 2024
Seniors aged 70 to 71 years	Starting March 2024
Application online	
Seniors aged 65 to 69 years	Starting May 2024
Adults aged 18 to 64 with a valid Disability Tax Credit certificate	Starting June 2024
Children under 18 years old	Starting June 2024
All remaining eligible Canadian residents	Starting 2025

How do seniors apply?

- Service Canada will come to you. Right now, Service Canada is sending letters to potentially eligible seniors. This letter will include a personalized application code and instructions on how to apply. They will do this from now until May, contacting a different age bracket each month.
- When you get a letter, you can then call Service Canada and apply via an automated Interactive Voice Response (IVR) system. To apply, you need two pieces of ID and you need to say whether you currently have dental benefits.
- Based on your 2022 tax return, Service Canada knows whether you're eligible and you'll be told right away.
- If you are eligible, you will then receive a welcome package from SunLife in the mail, including information on the Plan, coverage details, your member card – everything you need to be ready to call up a dentist or clinic and book an appointment.

What services are covered?

A wide range of oral health care services will be covered under the CDCP, including:

- preventive services, including scaling (cleaning), polishing, sealants, and fluoride
- diagnostic services, including examinations and x-rays
- restorative services, including fillings
- endodontic services, including root canal treatments
- prosthodontic services, including complete and partial removable dentures
- periodontal services, including deep scaling
- oral surgery services, including extractions

As part of a continuous improvement approach, the CDCP will be reviewed regularly based on data and evidence to ensure it meets the needs of Canadians.

For more details on the CDCP, including **eligibility, services covered, how much is covered** and **phased rollout**, visit The Government of Canada's [Dental Coverage webpage](#).

You can also find more information by visiting [The Canadian Dental Care Plan Backgrounder](#).

Canadian Dental Care Plan

Accessible. Affordable. Essential.



Eligibility

To qualify, you must:

- ✓ be a Canadian resident for tax purposes
- ✓ not have access to employer/pension-sponsored or private dental insurance
- ✓ have an adjusted family net income of less than \$90,000
- ✓ have filed your tax return in the previous year

The CDCP will help ease financial barriers to accessing oral health care for up to **nine million** eligible Canadian residents.



How to Apply

CDCP Application Phases	
Group	Applications open
Invitation to apply by mail	
Seniors aged 87 and above	Starting December 2023
Seniors aged 77 to 86 years	Starting January 2024
Seniors aged 72 to 76 years	Starting February 2024
Seniors aged 70 to 71 years	Starting March 2024
Application online	
Seniors aged 65 to 69 years	Starting May 2024
Adults aged 18 to 64 with a valid Disability Tax Credit certificate	Starting June 2024
Children under 18 years old	Starting June 2024
All remaining eligible Canadian residents	Starting 2025

Oral health is important to your overall health and well-being. Regular visits to an oral health professional reduces the risk of health problems.

In 2022, one in four Canadians reported avoiding visiting an oral health professional due to the cost.

Every Canadian deserves accessible, affordable and essential oral health care.



Letters will be sent in phases by age group between December 2023 and March 2024 until all potentially eligible seniors who are 70 years of age or older have been invited to apply for the CDCP.



Canada.ca/dental



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Canada

Spread the word!

Please share this newsletter with your networks through social

media, email or your newsletter. You can now sign up and invite others to [sign up for the newsletter online](#).

For regular updates, please follow:

Twitter: [@ESDC_GC](#)

Facebook: [Seniors in Canada](#)

If you would no longer like to receive updates from the Minister, or if you would like to add another email address to the distribution list, reply to edsc.communicationsaines-seniorscommunications.esdc@hrsdc-rhdcc.gc.ca



Message du ministre

le 19 décembre 2023

Bonjour,

Au début du mois, je me suis joint à mes collègues le ministre Holland, le ministre Duclos et le ministre Beech pour annoncer le déploiement du Régime canadien de soins dentaires. Ce régime permettra à quelque 9 millions de Canadiens qui n'ont pas d'assurance dentaire de pouvoir enfin commencer à aller chez le dentiste.

Le déploiement se fait sur les six prochains mois et **nous commençons avec les aînés**, parce qu'ils sont la priorité. La mise en œuvre du régime a été pensée en fonction des aînés. Ci-dessous et sur [le site Web du Régime canadien de soins dentaires](#), vous trouverez toute l'information nécessaire sur le régime et la manière de vous y inscrire. Vous pouvez partager ces renseignements avec votre communauté. Nous voulons que tous ceux qui sont admissibles s'y inscrivent et obtiennent les soins dont ils ont besoin.

Les aînés doivent savoir que le gouvernement communiquera avec vous. Les personnes pouvant être admissibles et appartenant à ces groupes recevront une lettre du gouvernement du Canada les invitant à s'inscrire, et leur expliquant comment confirmer leur admissibilité et s'inscrire par téléphone. La procédure est conçue de manière simple et nécessite peu d'effort de la part des aînés.

Les soins dentaires ne devraient pas être un luxe. Il s'agit de soins de santé primaires. Les aînés reçoivent souvent un revenu fixe et ont plus de dépenses liées aux soins de santé. Ils devraient donc être une priorité dans notre régime dentaire. Il s'agit d'aider chaque Canadien à vieillir en santé, dans le confort et dans la dignité.

Si vous croyez que vos amis ou collègues pourraient trouver ce bulletin utile, transmettez-leur ce courriel. Ils peuvent également [s'inscrire pour recevoir des mises à jour régulières.](#)

Je vous remercie de votre attention. Joyeuses Fêtes.

Seamus
Ministre des Aînés

O'Regan

Jr.



Le Régime canadien de soins dentaires – Ce qu’il faut savoir

Qui est admissible?

- Les personnes âgées résidant au Canada en 2022, dont le revenu familial net ajusté est inférieur à 90 000 dollars sur la base de leur déclaration de revenus de 2022 et/ou de celle de leur conjoint, et qui ne bénéficient pas actuellement d'une couverture dentaire, pourront bénéficier de ce régime.
- En fonction de leur âge, les personnes âgées pourront soumettre leur demande à différents moments :
 - 87 ans et plus en décembre 2023
 - 77 à 86 ans en janvier 2024
 - 72 à 76 ans en février 2024
 - 70 à 71 ans en mars 2024
 - 65 à 69 ans en mai 2024
- Les personnes handicapées et les enfants de moins de 18 ans pourront soumettre leur demande en ligne à compter de juin 2024.

Phases de présentation de demandes du régime	
Groupe	Début des demandes d'inscription
Invitation à présenter une demande envoyée par la poste	
Personnes âgées de 87 ans et plus	À compter de décembre 2023
Personnes âgées de 77 à 86 ans	À compter de janvier 2024
Personnes âgées de 72 à 76 ans	À compter de février 2024
Personnes âgées de 70 à 71 ans	À compter de mars 2024
Demande présentée en ligne	
Personnes âgées de 65 à 69 ans	À compter de mai 2024
Personnes détenant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées	À compter de juin 2024
Enfants de moins de 18 ans	À compter de juin 2024
Tout les autres résidents canadiens admissibles	À compter de 2025

Comment faire une demande?

- Service Canada viendra à vous. En ce moment, Service Canada envoie des lettres aux personnes âgées qui pourraient être admissibles. Chaque lettre comprendra un code de demande personnalisé ainsi que des directives sur la façon de présenter une demande. Ils le feront dès maintenant et jusqu'en mai, en contactant une tranche d'âge différente chaque mois.
- Lorsque vous recevrez votre lettre, vous pourrez appeler Service Canada pour vous inscrire via un système de réponse vocale interactive (RVI) automatisé. Lors de votre demande, vous aurez besoin de deux pièces d'identité et vous devrez indiquer si vous avez déjà accès à un régime dentaire de toute sorte.
- Basé sur votre déclaration de revenu de 2022, Service Canada sait si vous êtes admissible et vous en serez informé immédiatement.
- Si vous êtes admissible, SunLife vous enverra une trousse de bienvenue par la poste comprenant des renseignements sur le

régime, les détails de votre couverture, votre carte de membre - tout ce dont vous avez besoin pour être prêt à appeler un dentiste ou une clinique et à prendre rendez-vous.

Quels sont les services couverts?

Un vaste éventail de soins bucco-dentaires seront couverts par le Régime, notamment :

- les soins préventifs, y compris le détartrage (nettoyage), le polissage, le scellement et le traitement au fluorure;
- les services de diagnostic, y compris les examens et les radiographies;
- les services de restauration, y compris les obturations (plombages);
- les services d'endodontie, y compris les traitements de canal;
- les services de prothodontie, y compris les prothèses complètes et amovibles;
- les services de parodontologie, y compris le détartrage en profondeur;
- les services de chirurgie buccale, y compris les extractions.

Dans le cadre d'une approche axée sur l'amélioration continue, le Régime sera examiné régulièrement en fonction des données et des éléments de preuve pour veiller à ce qu'il réponde aux besoins de la population canadienne.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Régime canadien de soins dentaires, y **compris l'admissibilité, les services couverts et la mise en œuvre progressive**, visitez la [page Web du gouvernement du Canada sur la couverture dentaire](#).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le [document d'information sur le Régime canadien de soins dentaires](#).

Régime canadien de soins dentaires

Accessible. Abordable. Essentiel.



Admissibilité

Pour être admissible, vous devez :

- ✓ être un résident canadien aux fins d'impôt
- ✓ ne pas avoir accès à une assurance dentaire privée ou financée par un employeur ou un régime de retraite
- ✓ avoir un revenu familial net rajusté de moins de 90 000 \$
- ✓ avoir rempli une déclaration de revenus l'année précédente

Le RCSD aidera à réduire les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé buccodentaire pour près de **neuf millions** de résidents canadiens admissibles.



Comment présenter une demande

Phases de présentation de demandes du régime

Groupe	Début des demandes d'inscription
Invitation à présenter une demande envoyée par la poste	
Personnes âgées de 87 ans et plus	À compter de décembre 2023
Personnes âgées de 77 à 86 ans	À compter de janvier 2024
Personnes âgées de 72 à 76 ans	À compter de février 2024
Personnes âgées de 70 à 71 ans	À compter de mars 2024
Demande présentée en ligne	
Personnes âgées de 65 à 69 ans	À compter de mai 2024
Personnes détenant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées	À compter de juin 2024
Enfants de moins de 18 ans	À compter de juin 2024
Tout les autres résidents canadiens admissibles	À compter de 2025

La santé buccodentaire est un aspect important de votre santé globale et de votre bien-être. Des visites régulières auprès d'un professionnel de la santé buccodentaire réduisent les risques de développer des problèmes de santé graves.

En 2022, près d'un Canadien sur quatre déclarait éviter de consulter un professionnel de la santé buccodentaire en raison du coût.

Tous les Canadiens méritent de recevoir des soins buccodentaires accessibles et abordables; ils sont essentiels.



Des lettres seront envoyées par vague à tous les groupes d'âge entre décembre 2023 et mars 2024 jusqu'à ce que toutes les personnes âgées potentiellement admissibles de 70 ans et plus aient été invitées à présenter une demande auprès du RCSD.



Canada.ca/dentaire



Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada

Passez le mot!

Nous vous remercions de transmettre cette infolettre sur vos

